

**Résolu:** Qu'un rapport soit fait au Conseil recommandant que les lignes homologuées de l'avenue Ash, du bas de la rue Leber à la digue, soit modifiées conformément au plan daté du 20 mai 1905, approuvé et signé par l'inspecteur de la Ville. De plus, que les avocats de la Ville soient requis de prendre à cette fin les procédures légales nécessaires.

—Ce jour étant le dernier pour recevoir les soumissions pour la pompe électrique automatique pour le viaduc de la rue Wellington, et aucune soumission n'ayant été reçue,

Sur proposition de M. l'échevin Bastien, il est

**Résolu:** Que le président et l'inspecteur de la Ville soient autorisés à faire des recherches et à s'assurer de ce que coûteraient la fourniture et l'installation d'une pompe électrique automatique pour le viaduc de la rue Wellington.

Sur proposition de M. l'échevin Bastien, il est

**Résolu:** Que le contrat passé entre la Ville et M. T. Leclaire, pour la construction d'une partie de l'égout de la Rivière des Prairies à la ferme d'épuration, soit prolongé afin que le travail puisse être continué sans interruption et que le dit égot soit terminé aussitôt que possible par ledit M. T. Leclaire, conformément aux devis, termes et conditions originaires et formules de soumissions, et aussi conformément aux termes et conditions contenus dans le contrat et aux prix qui y sont stipulés.

—Sur proposition de M. l'échevin Bastien, il est

**Résolu:** Que le contrat pour fournir et mettre en position dans la Rivière des Prairies, à l'embouchure de l'égout venant de la ferme d'épuration, un tuyau d'acier de quatre pieds à angles continus et joints flexibles où il en est besoin; le tout suivant les devis, termes, conditions et formules de soumissions, soit accordé à MM. Laurin & Leitch, au prix mentionné dans leur soumission en date du 13 mars 1905, à savoir \$6,400.

—Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

**Résolu:** Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé d'ordonner de la bordure, lorsqu'il le jugera à propos, de MM. Latreille frères.

—M. l'échevin Sadler soumet une lettre de la Cradock Simpson Co., au sujet de la construction d'un égout projeté dans l'avenue des Cèdres.

**Résolu:** Que ladite Compagnie soit informée que la Commission prend la chose en considération.

—Sur demande du président, il est

**Résolu:** Que l'inspecteur de la Ville soit chargé d'avertir le propriétaire intéressé, à construire une clôture, sous 48 heures, au coin de l'avenue Mont-Royal et de la rue Metcalfe, où est située une carrière dangereuse. Et dans le cas où le propriétaire négligerait de se conformer audit avis, sous le délai mentionné, que le travail soit fait par la Ville et le coût chargé au dit propriétaire.

—Il est

**Résolu:** Que l'inspecteur de la Ville soit prié d'ordonner de la pierre sciée pour les trottoirs permanents, dans les quartiers Ste-Marie, Lafontaine, St-Louis, St-Jacques et Est. Aussi autour du marché St-Jean-Baptiste, dans le quartier St-Jean-Baptiste, et sur les rues Quesnel et des Inspecteurs, dans le quartier St-Joseph. D'ordonner de la pierre fendue pour les trottoirs permanents, dans le quartier St-Jean-Baptiste excepté, autour du marché ci-dessus mentionné. La pierre fendue à être aussi ordonnée pour le trottoir permanent dans la rue St-Jacques, dans le quartier St-Joseph. Et, de plus, que l'inspecteur de la Ville soit requis de ne pas ordonner de la pierre pour trottoirs dans les autres quartiers, jusqu'à ce que les échevins de ces quartiers aient été consultés à ce sujet.

Ajournée à lundi, à 2 heures p.m.

J. H. DILLON,  
Secrétaire.

**Resolved:** That a report be made to Council recommending that the homologated lines of Ash Ave., from below Leber street to the dyke, be modified in conformity with the plan dated May 20th, 1905, and approved and signed by the City Surveyor. And furthermore, that the City Attorneys be instructed to take the necessary legal proceedings to that effect.

—This being the last day to receive tenders for the automatic electric pump for the Wellington street subway, and no tenders having been received, on motion of Ald. Bastien, it was

**Resolved:** That the Chairman and the City Surveyor be authorized to make enquiries and ascertain the cost of supplying and installing an automatic electric pump in the Wellington street subway.

—On motion of Ald. Bastien, it was

**Resolved:** That the contract entered into between the City and Mr. T. Leclaire, for the construction of a portion of the sewer from the Rivières des Prairies to the Sewage Farm, be extended in order that the work may be continued without interruption and said sewer completed as soon as possible by the said Mr. T. Leclaire, according to the original specifications, terms and conditions, and form of tender, also in conformity with the terms and conditions contained in the contract and at the prices therein stipulated.

—On motion of Ald. Bastien, it was

**Resolved:** That the contract to furnish and place in position in the Rivière des Prairies at the mouth of the sewer leading from the Sewage Farm, a four foot steel pipe with continuous angle and flexible joints where required; the whole according to specifications, terms and conditions and form of tender be awarded to Messrs. Laurin & Leitch, at the price mentioned in their tender dated March 13th, 1905, namely \$6,400.00.

—On motion of Ald. Leclaire, it was

**Resolved:** that the City Surveyor be authorized to order curbstone whenever he may deem it advisable, from Messrs. Latreille frères.

—Ald. Sadler submitted a letter from the Cradock Simpson Co., anent the proposal to construct a sewer in Cedar Ave.

**Resolved:** That said Company be informed that the Committee has the matter under consideration.

—At the request of the Chairman, it was

**Resolved:** That the City Surveyor be instructed to notify the interested proprietor to erect a fence within 48 hours at the corner of Mount Royal Ave., and Marquette street, where there is a dangerous Quarry situated. And in the event of the proprietor neglecting to comply with said notice within said delay, that the work be done by the City, and the cost thereof charged to said proprietor.

—It was

**Resolved:** That the City Surveyor be instructed to order sawed stone for permanent sidewalks in St. Mary, Lafontaine, St. Louis, St. James, and East Wards; also around St. Jean-Baptiste Market, in St. Jean-Baptiste Ward, and on Quesnel and Inspector streets, in St. Joseph Ward. And to order split stone for permanent sidewalks in St. Jean-Baptiste Ward, except around the aforesaid market. Split stone to be ordered also for the permanent sidewalk on St. James street, in St. Joseph Ward. And furthermore, that the City Surveyor be instructed not to order stone for sidewalks in the other wards until the aldermen thereof be consulted on the subject.

Adjourned until Monday, at two o'clock p.m.

J. H. DILLON,  
Secretary.

## COMMISSION DES INCENDIES ET DE L'ECLAIRAGE

Compte-rendu de l'assemblée du 2 juin

Sont présents: MM. les échevins Robertson, président, Nelson, Duquette, Sauvageau, Dagenais, Walsh et Proulx.

—Les soumissions suivantes pour la construction de la station No 18 sont alors ouvertes:

## FIRE AND LIGHT COMMITTEE

Report of Meeting held the 2nd of June

Present: Ald. Robertson, chairman, Nelson, Duquette, Sauvageau, Dagenais, Walsh and Proulx.

—The following tenders for the building of No. 18 Fire Station were opened: